

Simone Veil ne mérite pas l'hommage de la nation qu'on ne doit pas confondre avec la république

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culture de Vie](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#), [Relativisme](#)

Date : 5 juillet 2017

Réponse à Isabelle de Gaulmyn
pour son article paru sur le Journal la Croix



Réponse à la journaliste de La Croix **Isabelle de Gaulmyn**, trouvée sur ce [blogue](#) :

Dans votre article paru le 2 juillet 2017 dans le journal la Croix [ICI](#) , vous écrivez : « **Les réactions violentes d'une certaine blogosphère catholique au discret hommage rendu vendredi par l'épiscopat à l'ancienne grande femme de la politique ne sont pas seulement indignes.** »

Exprimer, à l'occasion du décès de Simone Veil des sentiments de colère, de souffrance quant à l'essentiel de son action politique qui fut de soutenir la dépénalisation de l'avortement, IVG, c'est très honorable et conforme à l'établissement de la vérité. Mais si vous vous en indignez, c'est que peut-être est-vous favorable à ce faux droit, à moins que pour des raisons d'ascension professionnelle vous êtes abîmée dans le marais insalubre du relativisme et de l'antichristianisme ?

Isabelle de Gaulmyn : « **D'abord, parce que réduire une vie aussi riche à la loi de 1974 est faire preuve d'une certaine étroitesse d'esprit. Ensuite, parce que le combat mené par Simone Veil pour légaliser l'avortement, que l'on soit pour ou contre, porte la marque d'une grande dignité.** »

Mais croyez-vous que si Simone Veil n'avait pas associé son nom à ce génocide, elle aurait eu la carrière que nous lui connaissons. Etait-elle connue avant d'être nommée ministre de la santé et de soutenir l'IVG ?

« **...est l'étroitesse d'esprit** »? Le sujet n'est pas mince et, ce malgré la volonté de le banaliser. Nous sommes en présence d'un crime organisé industriellement et économiquement.

« **Porte la marque d'une grande dignité...** » De quelle dignité parlez-vous ? J'espère que vous privilégiez celle des victimes innocentes, car si vous la conférez à tous ceux qui ont voulu et défendu l'IVG, alors vous admettez de la conférer à Goebbels, à Himmler, à Hitler et tous les génocidaires de notre histoire contemporaine. Simone Veil, Valéry Giscard d'Estaing et tant d'autres auront été les ennemis de la dignité ontologique du genre humain. Soyez rassurée, Simone Veil ne fut pas mon ennemie, mais l'ennemie du don de Dieu le Père, l'ennemie d'Abraham par qui la multitude fut bénie. Sa loi de 1974 a fait plus de victimes que les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki.

Isabelle de Gaulmyn : « **Jamais l'ancienne déportée d'Auschwitz, mère puis grande mère heureuse, n'a été une militante du « droit à l'avortement ». Comme elle le dit à l'époque, « personne n'a jamais contesté que l'avortement soit un échec, quand il n'est pas un drame ». Simplement, elle a choisi toute sa vie de défendre une certaine idée de l'action publique.** »

Madame, comment pouvez-vous soutenir : « **Jamais l'ancienne déportée d'Auschwitz, mère puis grande mère heureuse, n'a été une militante du « droit à l'avortement** ». Simone Veil ne s'est jamais publiquement opposée au projet d'extension de l'IVG, ni à son remboursement par l'impôt ? Ne pouvait-elle jouer de son prestige pour s'opposer à toutes les dérives qui sont les conséquences directes de l'IVG ?

« **Simplement, elle a choisi toute sa vie de défendre une certaine idée de l'action publique.** » Mais comment pouvait-elle être habitée par le concept du bien commun alors qu'elle était franc-maçonne et, que du fait de la situation de son époux, elle ne pouvait ignorer que la dépénalisation de l'avortement était dans l'intention des courants mondialistes ?

Isabelle de Gaulmyn : «**Comme femme, elle ne pouvait ignorer la détresse de celles n'ayant d'autres choix alors que de se faire avorter dans la clandestinité. On ne peut s'empêcher de penser que porter cette loi, lorsqu'on avait subi ce qu'elle avait dû subir comme humiliations, avait aussi un autre sens.** »

Croyez-vous vraiment que ces mères en détresse n'auraient souhaité d'autres choix que d'avorter ? L'Etat était-il à ce point impuissant pour ne pas proposer une solution plus conforme au Droit Naturel, aux lois de création ? Pourquoi, ce qui était possible dans l'Ancien Régime, ne le serait plus aujourd'hui ? Toute la problématique morale de la démarche de Simone Veil vient de ce que justement, elle a connu le mépris de la vie humaine dans les camps nazis et, elle n'en a tiré aucune leçon. Ne pensez-vous pas qu'elle puisse passer par le jugement des consœurs qui moururent sous férule nazie ? L'histoire madame est implacable.

Isabelle de Gaulmyn : « **Et comme ministre, elle assumait courageusement une forme d'obligation de l'État, face à un problème majeur de santé publique. Cette haute conception du sens de l'action politique, au-delà des convictions éthiques personnelles, marque tous ses combats.** »

Où est le courage quand on condamne à mort l'innocent ? Et, l'avortement était-il réellement un problème de santé publique ? Un mal si grave devait-il être réglé par un mal encore plus grave ? Où est le sens du bien commun ? Et pourquoi vous croyez-vous obligé d'user d'une manipulation sémantique « **convictions éthiques personnelles** » alors que le mot éthique désigne l'étude de la morale dans un milieu social précis, il ne serait donc remplacer le mot « moral » et quel combat brave que celui de condamner à mort l'enfant à naître ! Quel mépris de la maman, de la maternité, de la femme !

Isabelle de Gaulmyn : « **Car Simone Veil était tout sauf une idéologue. Au contraire, elle était guidée par la force d'une profonde liberté intérieure, sans doute acquise ce jour où, sortant de l'horreur du camp d'Auschwitz, elle eut ce sentiment de révolte devant l'indifférence, se promettant de ne pas avoir survécu pour se résigner à « être rendu au silence ».**

Le discours que Simone Veil prononça au parlement était certainement idéologique, il est un résumé de la manipulation sémantique et dans une logique absolue du Siècle des Lumières donc de la révolution. Certainement, Simone Veil était une idéologue et elle rejoint dans son maniement sémantique le très tragique droit nazi qui justifiait les crimes. Simone Veil n'était pas une intelligence au service de la vérité puisqu'elle ne s'est pas mise au service de la défense de la vie.

Isabelle de Gaulmyn : « **Ce sens de la liberté traverse toute sa vie. Et il explique aujourd'hui la dimension transpartisane des réactions à sa disparition. Simone Veil mérite l'hommage de la nation. De toute la nation.** »

Madame Gaulmyn, de quelle liberté parlez-vous ? Je crois qu'il vous faudrait revoir votre philosophie, car ce mot ne semble pas valoir cette parole : « **La vérité vous rendra libre !** » Croyez-vous que faire le mal, le favoriser dans son action la plus extrême puisse être un témoignage de liberté ?

« **Les réactions transpartisanes** » pour les hommages viennent de ceux qui poursuivent l'œuvre criminelle et qui sans relâche l'aggravent avec zèle et obéissent aux ordres maçonniques.

Simone Veil ne mérite pas l'hommage de la nation qu'on ne doit pas confondre avec la république : que l'Etat Républicain lui rende hommage c'est normal puisqu'elle l'a servi dans le sang de l'innocent et nous savons que la République surtout en France se repaît de sang de nos enfants.

Madame Isabelle de Gaulmyn, vous avez rédigé cet article dans un journal qui se réclame de l'Eglise Catholique. Nous savons depuis l'après-guerre que ce journal faisait un travail de

taupe dans l'Eglise et nous ne sommes pas surpris que votre article y paraisse. Et quant à l'hommage de la permanence de l'Assemblée des évêques de l'Eglise de France, votre journal excelle dans le Trans-modernisme et le Trans-maçonnique, alors madame laissez-nous rire tristement de cet hommage épiscopal d'évêques qui ne cessent de collaborer avec le mal et s'apprêtent à l'apostasie. Nos évêques à l'exception de quelques-uns ont perdu toute crédibilité et, depuis trop longtemps tout honneur.

Madame êtes-vous encore catholique ?